

Le pilotage des effectifs dans la fonction publique



DRH, RRH, chef.fes de service, responsables paie; chargés du SIRH et chargés de GPEC



- Comprendre le cadre juridique et budgétaire du pilotage des effectifs dans la fonction publique
- Sécuriser le pilotage des postes
- Identifier les leviers d'optimisation des effectifs dans une logique de soutenabilité budgétaire
- Articuler le pilotage des effectifs avec les autres volets de la stratégie RH



Perfectionnement



Format : présentiel, intra, sur mesure



Apports théoriques ; quiz ; cas pratiques et support documentaire



2 jours



Prolongement possible :

- Accompagnement à l'optimisation des coûts
- Construction de tableaux de pilotage
- Elaboration d'un plan GPEC

Programme :

Introduction

- Les conséquences de la distinction du grade et de l'emploi
 - L'obligation d'affectation du fonctionnaire dans un délai raisonnable
 - L'occupation des postes permanents
 - Le recours aux agents contractuels
- La distinction entre le poste et l'agent
 - La notion de poste dans la fonction publique
 - La gestion des postes à temps complet et non complet
 - La gestion des postes non permanents
 - La notion de vacance d'emploi

La délibération de création de l'emploi

- La nécessité de prendre une délibération
- Les informations à mettre sur la délibération
- La modification du poste
- La suppression du poste

Le tableau des effectifs budgétaires

- Rôle du tableau des effectifs
- Différence entre le tableau des effectifs, l'organigramme, les fiches de postes et le tableau des emplois
- La création, la modification et la suppression d'un emploi budgétaire

La gestion de la mobilité

- Le cadre légal de la mobilité
- La différence entre affectation, mobilité et mutation
- Savoir quand l'agent libère son poste
- La gestion du poste en mutation, en disponibilité ou en détachement

Articulation entre effectifs, budget et masse salariale

- Emplois budgétés et non budgétés
- Gestion de la vacance Impact d'un poste vacant ou en surnombre